

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
D'AUSSAC-VADALLE**

**délibération :**  
**N° 2014\_34\_3**

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 10

Votants : 10

L'an deux mille quatorze , le mercredi 17 décembre à 18 h 30, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Gérard LIOT, Le Maire.

Date de convocation du Conseil : 09 Décembre 2014

Présents :

**Titulaires** : , Madame BIRONNEAU Marylène, Madame GUILBAUD Marlyse, Monsieur LEGEAY Nicolas, Monsieur MONTASSIER Jean-Pierre, Monsieur BERGER Xavier, Madame BERTHEBAUD Anne, Madame GUILLON Sèverine, Monsieur CHAMBRE Damien, Madame COUSSAUD Béatrice, Monsieur LIOT Gérard

**Objet : Adhésion C.A.U.E.  
2015**

**Absent(s)** : Monsieur BERNIER WILFRID

**Secrétaire de Séance** : Monsieur Gérard LIOT

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal , que le C.A.U.E (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement), structure de mise en relation des acteurs du cadre de vie, nous transmets une nouvelle façon de questionner notre environnement afin d'agir dans une approche de développement durable. Il aide les porteurs de projet et les aménageurs à exprimer leurs besoins et accompagne le déroulement des opérations.

L'adhésion au CAUE serait profitable, pour une cotisation de 46,00 € pour 2015.

Le Conseil après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Décide d'adhérer au C.A.U.E;
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires;

**Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0**

En application de l'article L.2131-1 du Code Général des collectivités Territoriales, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.

En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de justice administrative, cette libération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication "ou affichage" ou sa transmission au représentant de l'Etat.

Emis et rendu exécutoire à la date du 17/12/2014 et transmis en sous-préfecture le 18/12/2014

Fait et délibéré les mêmes ans, mois et jour que ci-dessus.  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme,

Le Maire,  
Gérard LIOT